



Renseignements complémentaires / Parc éolien de la Forêt Domaniale (3211-12-251)

De Boucher, Vincent <vincent.boucher@environnement.gouv.qc.ca>

Date Ven 2025-11-28 13:50

À Karolina Apland <karolina.apland@edf-re.com>

Cc Casey Kennedy <casey.kennedy@edf-re.com>; Dion, Mireille <Mireille.Dion@environnement.gouv.qc.ca>;
Békri, Khalida <Khalida.Bekri@environnement.gouv.qc.ca>

Bonjour Karolina,

À la suite de la lecture des réponses à la quatrième série de questions, commentaires et demandes d'engagement datée du 21 novembre 2025, le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) souhaite obtenir des précisions sur deux éléments abordés.

En réponse à QC4-5, l'initiateur a notamment précisé et justifié la configuration de son projet à l'égard de neuf éléments soulevés par le MELCCFP. Toutefois, pour deux de ces éléments, une bonification de la justification présentée est nécessaire. Ainsi, veuillez expliquer et justifier la configuration retenue pour les deux éléments suivants:

7- Carte 07B - Dédoublement du tracé vers l'éolienne 19

L'initiateur précise que le chemin plus au sud a été retenu (nouveau chemin à construire), alors que celui au nord (chemin existant à améliorer) fut retiré de la configuration du projet. Or, l'initiateur n'a pas justifié et expliqué le choix de construire un nouveau chemin plutôt que d'utiliser un chemin existant. Notons que la construction d'un nouveau chemin engendre habituellement des impacts plus importants que l'amélioration d'un chemin existant.

Ainsi, veuillez expliquer et justifier la construction d'un nouveau chemin au sud au détriment de l'utilisation du chemin existant au nord.

8- Carte 08B - Dédoublement du réseau collecteur à l'éolienne 25

Selon la réponse de l'initiateur, le MELCCFP comprend que ce dernier prévoit toujours un dédoublement de réseau collecteur au niveau de l'éolienne 25, sans toutefois expliquer concrètement ce choix, ni le justifier. Ainsi, veuillez expliquer et justifier le maintien du dédoublement du réseau collecteur à l'éolienne 25.

N'hésite pas à me contacter pour tout renseignement complémentaire.

Merci et bonne journée!

Environnement,
Lutte contre
les changements
climatiques,
Faune et Parcs

Québec 

Vincent Boucher, biol., M. Sc.

Chargé de projets

**Direction de l'évaluation
environnementale des projets
énergétiques**

*Ministère de l'Environnement,
de la Lutte contre les changements
climatiques, de la Faune et des Parcs*
675, boulevard René-Lévesque Est, 6e
étage, boîte 83
Québec (Québec) G1R 5V7
T :418 521-3933 poste **30893**
vincent.boucher@environnement.gouv.qc.ca

 Réservez une heure pour me rencontrer.